Envoyé en préfecture le 11/03/2026
Reçu en préfecture le 11/03/2026
Publié le
ID : 056-215600198-20251126-0060_2025-DE

MAIRIE DE BILLIO
MORBIHAN
56420

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N°0060/2025

L'an deux-mil-vingt-cinq, le vingt-six novembre, à dix-huit heures trente minutes, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie de BILLIO, sous la présidence du Maire, Jean-Luc GRANDIN.

Date de la convocation : 21 novembre 2025.

Sont présents : Isabelle BREHELIN, Adrien BINOIST, Jean-Luc GRANDIN, Fabienne DANET, Roseline GABILLET, Jean-Pierre ROUSSEAU, Jean-Luc LE BOUQUIN, Jean-Yves TASTARD.

Excusé : Jean-Loïc JOUBIOUX (donne pouvoir à Jean-Luc GRANDIN).

Secrétaire de séance : Roseline GABILLET.

OBJET : ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION A L'APEL POUR NOËL

Vu la demande de subvention de l'APEL du RPI Billio-Guéhenno adressée à la commune dans un courrier en date du 22 octobre 2025 sollicitant le versement d'une subvention afin d'offrir un cadeau de classe, un chocolat, ainsi qu'un spectacle de Noël.

Pour l'année 2025, la demande de subvention est de 15 euros par élève (16 élèves de Billio concernés) soit un montant total de 240 €. Il est précisé que depuis 2 élèves sont partis de l'école.

Après délibération, le conseil municipal à l'unanimité valide la subvention demandée de 15 par élève effectivement inscrit à l'école soit une subvention de 210€.

Pour	9
Contre	/
Abstention	/

MAIRIE de BILLIO
56 (Morbihan)

Le maire,
Jean-Luc GRANDIN

Le secrétaire,
Roseline GABILLET